

Actions à approuver par le conseil municipal

NUMÉROS	ACTIONS	ÉTAPES	Budget Municipal	Responsable	Commentaires
1.1	Assurer une bonne gestion de l'eau potable et adopter des mécanismes de veille de la consommation (Police d'eau)	1.1.1 Faire adopter l'action par le conseil; 1.1.2 La municipalité a 100% la responsabilité de cette action.	sous la responsabilité de la Municipalité	Municipalité	La personne de référence pour les demandes de besoins est Madame Nathalie Vallée
1.6	Mettre en place une Activité éducative pour les jeunes du primaire. (Au Secours Des Eauvillois par Fantastik'eau ou l'OBVL)	1.6.1 Faire adopter l'action par le conseil; 1.6.2 Présenter le projet à l'école; 1.6.3 Trouver une date; 1.6.4 Demander à la municipalité un bon de commande; 1.6.5 Réaliser l'événement; 1.6.6 Déposer un rapport de l'événement au conseil.	1 000 \$	CCE	La personne de référence pour les demandes de besoins est Madame Nathalie Vallée
2.4	Mettre en place une politique pour inciter la plantation d'arbres sur les terrains des citoyens.	2.4.1 Faire adopter l'action par le conseil; 2.4.2 La municipalité a 100% la responsabilité de cette action.	Sera établi lorsque la politique sera adoptée	Municipalité	La personne de référence pour les demandes de besoins est Madame Nathalie Vallée
3.8	Faire une journée : La Shop à Réparer (se veut un pied de nez au gaspillage et à la surconsommation).	3.8.1 Faire adopter l'action par le conseil; 3.8.2 Le comité prend en charge cette action; 3.8.3 Déposer un rapport de l'événement au conseil.	- \$	CCE	La personne de référence pour les demandes de besoins est Madame Nathalie Vallée
4.4	Mettre en place une activité découverte et d'information sur les véhicules électriques	4.4.1 Faire adopter l'action par le conseil; 4.4.2 Le comité prend en charge cette action; 4.4.3 Le CCE informe la municipalité de la date de l'événement; 4.4.4 Déposer un rapport de l'événement au conseil.	- \$	CCE	La personne de référence pour les demandes de besoins est Madame Nathalie Vallée
6.2	Planter des arbres et d'autres végétaux dans les parcs où il y en a peu	6.2.1 Faire adopter l'action par le conseil; 6.2.2 Le CCE et le comité d'embellissement réalisent en commun l'action 6.2.3 Un plan établissant la plantation des arbres et les sites choisis doit être déposé et approuvé par le conseil; 6.2.4 Demander à la municipalité un bon de commande; 6.2.5 Déposer un rapport de l'action au conseil	Voir budget comité d'embellissement	CCE et comité d'embellissement	La personne de référence pour les demandes de besoins est Madame Nathalie Vallée
5.0	Avoir une bannière représentant le CCE à utiliser pour transmettre de l'information et faire de la sensibilisation lors des événements collectifs	6.2.1 Faire adopter l'action par le conseil; 6.2.2 Faire adopter le logo par la municipalité 6.2.3 Déposer un portrait à la municipalité pour dépôt au graphiste 6.2.4 Trouver un fournisseur et demander une soumission 6.2.5 Demander à la municipalité un bon de commande	275 \$	CCE et municipalité 	La personne de référence pour les demandes de besoins est Madame Nathalie Vallée

Budget total

1 275 \$